

Bachelier en Animation 3D et effets spéciaux (VFX)

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Histoire de l'art, des médias contemporains et du ciné			
Ancien Code	ARAN1B05ANI	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOAN1050		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Renaud MORA-DIEU (moradieur@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cinéma(l'audiovisuel dans son ensemble) est un langage dont il est important de connaître les codes, le vocabulaire et la grammaire. Ce visual storytelling (avec ses codes), comme toutes formes de communications, est fortement lié aux caractéristiques socio-culturelles de l'époque où il est exprimé. Il évolue.

Un projet audiovisuel réussi passe par une bonne compréhension de l'environnement culturel dans lequel il est produit. Cette situation peut être soit liée aux désirs et aux références culturelles d'un client ou aux caractéristiques socio-culturelles d'un public que l'on souhaite émouvoir.

Pour pouvoir répondre correctement à la demande exprimée de votre client, il vous est proposé, lors de la réalisation d'un projet personnel, de construire votre propre vision de l'évolution de l'art et des médias au cours du temps et de l'enrichir, de découvrir et d'approfondir les influences et interactions entre art, société, médias, économie, etc.... et de forger à partir de cela une réflexion critique personnelle sur l'art et votre métier.

Nous aborderons l'objet cinéma comme un langage(avec son vocabulaire et sa grammaire) que vous serez amené à pratiquer à chaque cours.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit**

- 1.A Construire un message structuré, compréhensible, qui exprime une opinion, un avis sur un projet, une réalisation, un événement.
- 1.B Rédiger correctement, défendre et argumenter une idée, un message, un concept.
- 1.E Acquérir et développer son esprit critique.
- 1.F Défendre son travail par une argumentation adéquate, pertinente.

Compétence 3 **Utiliser, pour s'en inspirer et innover, les connaissances théoriques et pratiques ressortissant au domaine des arts appliqués**

- 3.A Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
- 3.B Avoir un regard critique sur les rapports entre l'art et la société dans leur contexte historique, social, culturel et intellectuel
- 3.D Développer sa sensibilité et son sens esthétique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :

- décrire la structuration d'un langage audiovisuel et de le contextualiser dans son cadre socio-culturel
- de communiquer à un public défini une émotion/sensation uniquement avec le langage de l'image (visual storytelling)
- comprendre et expliquer l'influence du contexte socio-culturel (les grands mouvements artistiques et événements d'actualité) sur les aspects esthétique et narratif d'une production artistique.
- d'utiliser un vocabulaire adéquat lors de la description de plans cinématographiques.
- de comprendre et d'expliquer les mécanismes qui permettent à un plan, une séquence ou une scène à transmettre une émotion et une intention
- montrer l'importance du contexte historique général sur l'art (toutes périodes) et les médias contemporains.
- mettre en évidence les liens qui existent entre des événements historiques et le cinéma.
- montrer les interactions qui existent entre des formes d'arts cultes (anciennes ou modernes) avec le cinéma ou entre elles.
- comprendre la fonction (sociale, économique,...) que remplit une oeuvre et comment ces deux éléments interagissent entre eux.
- comprendre et mettre en évidence l'influence que les conditions de créations d'une oeuvre (psychologie de l'auteur, travail de groupe, technique disponible,...) ont sur sa forme finale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARAN1B05ANIA Histoire de l'art, des médias contemporains et du cinéma

48 h / 4 C

Contenu

Les étudiants seront amenés à réaliser et présenter un projet vidéo personnel d'analyse d'un plan culte du cinéma dans lequel ils mettront en évidence le contexte historique et les référentiels culturels. Ils acquerront le vocabulaire et la grammaire cinématographique nécessaire à la bonne description d'un plan et au cours de l'exploration de l'histoire du cinéma l'importance des grands courants artistiques, des phénomènes socio-culturel ou des événements historiques sera mis en évidence.

Démarches d'apprentissage

Il sera proposé aux étudiants de pratiquer le langage du cinéma et de l'appliquer sur des thématiques propres à mettre en évidence les aspects culturels et médiatiques du cours. Ces travaux seront débrieés et contextualisés selon les thématiques.

Ensuite, des exemples d'analyses complètes seront présentés aux étudiants afin qu'ils puissent s'en inspirer. Enfin, lors

d'échanges individuels, il sera proposé une aide à la finalisation de leur projet.

L'utilisation de toute nouvelle technologie appropriée sera encouragée dans une démarche constructive et respectueuse.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les exemples d'analyse donnés au cours ont pour vocation de permettre à l'étudiant de se situer par rapport à la qualité du travail d'analyse à fournir et du niveau de détail à atteindre.

Les questions réponses avec les étudiants visent à enrichir leur culture, les faire s'interroger sur les faits et l'interprétation qu'ils en donnent, leur ouvrir de nouveaux horizons, de porter à leur connaissance des faits historiques pouvant avoir eu une influence sur une oeuvre ou un courant artistique et s'assurer que le produit final correspond à ce qui est demandé.

Les cartes heuristiques seront utilisées pour permettre une visualisation claire et précise des interactions entre les évènements ou pour souligner la richesse d'une oeuvre.

Sources et références

Le logiciel libre Xmind qui permet l'élaboration de cartes mentales: <http://www.xmind.net/fr/>

Petite histoire de l'art, Chef d'oeuvre, mouvements, techniques, Susie Hodge, Flammarion 2017

30 000 ans d'art, L'histoire de la créativité humaine à travers le monde et le temps, Phaidon 2008

Tout sur l'art, Flammarion 2016

Le cinéma en perspective: une histoire, Jean-Louis Leutrat, Armand Colin 2018

La grammaire du cinéma, Yannick Vallet, Armand Colin 2016

Le vocabulaire du cinéma, Marie Thérèse Journot, Armand Colin 2015

Lire les images de cinéma, Laurent Jullier et Michel Marie, Larousse essais et documents 2012

Genres et mouvements au cinéma, Vincent Pinel, Larousse essais et documents 2017

Lire la peinture, Nadeije Laneyrie-Dagen, Larousse 2015

Les techniques narratives du cinéma, J. Van Sijll, Eyrolles 2016

Cinéma et Peinture, Joëlle Moulin, Citadelles et Mazenod 2011

Cinéma et Mode, Joëlle Moulin, Citadelles et Mazenod 2016

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

portfolio en évolution

Extraits de films

Mind map

Documentaires

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consistera en un examen écrit et/ou oral.

Le travail journalier est primordial et compte pour 60%

La présence à tous les cours est obligatoire.

L'évaluation finale compte pour 40%.

Au Q3, l'étudiant ne rejoue que les 40% de l'examen. La note du travail journalier reste acquise.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	60				
Période d'évaluation	Exm	40			Exm	40

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).